

Promouvoir l'égalité éducative en Argentine

Entretien avec Gladys Kochen



Coordinatrice du programme national pour l'inclusion éducative, ministère de la Science, de l'Éducation et de la Technologie

Texte traduit par Patrick Rayou (IUFM de Créteil)

En Argentine, le principe de l'éducation pour tous s'est, depuis une décennie, concrétisé par une expansion significative du pré-élémentaire et de l'école moyenne et par la consolidation de cette éducation de base. Malgré tout, les taux de redoublement, d'abandons ou de retards scolaires sont restés élevés et beaucoup reste à faire pour améliorer la qualité éducative. Surtout, le modèle politico-économique mis en œuvre en Amérique latine dans les années quatre-vingt-dix a produit une situation de marginalité, de pauvreté et d'exclusion d'une grande partie de la population. Ainsi, au début du XXI^e siècle, la moitié de la population vit dans la pauvreté, avec un quart de la population active au chômage, une forte instabilité des classes moyennes, de larges secteurs victimes d'exclusion sociale et économique et une forte dégradation de l'institution politique. Le retrait de l'État a fragilisé le principe d'éducation pour tous : le complément de la loi 1420 sur l'Éducation commune, préconisant l'égalité, l'obligation scolaire, la gratuité et la justice a été mis en cause. Perdant une partie du sens que lui conférait son contrat fondateur, l'école est entrée dans une période critique.

Pour faire face à cette situation, en Argentine, comme dans d'autres pays d'Amérique latine, des réformes sont entreprises pour mettre en œuvre des actions éducatives compensatoires dirigées vers les secteurs de grande pauvreté. Ces actions compensatoires vont à l'encontre des politiques garantissant les mêmes droits pour tous.

Le premier programme de compensation éducative organisé par l'État a été le *Plan social éducatif* développé par le ministère national¹ de l'Éducation de la Science et de la Technique en 1993. Ce programme se propose de renforcer les écoles les plus pauvres du pays avec deux objectifs fondamentaux : l'un concernant l'infrastructure et l'autre l'amélioration de la qualité éducative. S'y est ajouté, dans les dernières années, le *Programme national de bourses*. Ce programme passe par un modèle de gestion centralisé par lequel les écoles reçoivent de manière différenciée les ressources pédagogiques et matérielles grâce à quoi le Ministère de l'éducation considère qu'il peut compenser les manques.

Si cette initiative a été importante pour quelques écoles, essentiellement grâce aux ressources offertes, elle a aussi révélé l'échec d'une politique éducative ordinaire. Selon Silvia Duschatzky et Patricia Redondo², « le plan social éducatif doit être considéré comme un symptôme de faillite de l'imaginaire éducatif public et comme un dispositif de production d'identités d'assistés. La rupture du lien social, la production d'une subjectivité d'obligés et l'émergence d'une culture du risque sont des thèmes à partir desquels nous essayons de rendre compte de la productivité symbolique d'un tel plan ». Ainsi, à la fin des années quatre-vingt-dix, un regard critique a conduit à penser à

une autre manière de définir des politiques publiques destinées à réduire le fossé de l'inégalité sociale. Certains programmes mis en œuvre dans notre pays commencent à témoigner de ces changements.

En 1997, le premier gouvernement élu de la cité de Buenos Aires, s'appuyant sur l'expérience des ZEP en France, a créé le programme ZAP (*Zone d'action prioritaire*). Le mode d'action de ce programme est fondamentalement celui d'un travail de gestion participative centré sur les besoins éducatifs des populations socialement vulnérables. En ce sens, il promeut et développe des actions qui, à partir de l'école et des espaces communautaires, tendent à la diversification et à l'amélioration des chances éducatives pour ces populations. Dans le même esprit, est né, dans la province de Cordoba, le programme *Reconstruire l'école en contexte de pauvreté* qui est cogéré par un syndicat d'enseignants (UEPC) et le ministère provincial de l'Éducation. D'une manière générale ces initiatives visent à :

- diminuer le redoublement scolaire en offrant aux enfants et aux jeunes une nouvelle chance d'apprendre ;
- retenir à l'école les élèves mères adolescentes ou enceintes en les accompagnant pour qu'elles puissent poursuivre leurs études ;
- permettre aux élèves, grâce à leurs pratiques scolaires et aux savoirs acquis à l'école, de s'orienter vers des actions soli-

Si on zappait à Buenos Aires ? (suite)

Dès décembre 2000, XYZep parlait des ZAP à Buenos Aires (Zoom du n°10). Jean-Yves Rochex expliquait que : « Depuis 1997, le gouvernement de la ville de Buenos Aires en Argentine (ville qui a statut administratif de province) a mis en œuvre un programme ZAP (*Zonas de Action Prioritariat*) dont les promoteurs se sont pour une large part inspirés des politiques ZEP anglaises et françaises, tout en essayant de tirer les enseignements et d'apprendre aussi bien de leurs réussites que de leurs insuffisances. Impulsé par le secrétariat à l'éducation sous la responsabilité duquel il est mis en œuvre, il associe les services en charge de la santé, de la culture, de la promotion sociale, du logement et du développement urbain en une démarche transversale et non limitée aux politiques scolaires et éducatives. »

Aujourd'hui, Gladys Kochen écrit que « le programme ZAP a fonctionné et fonctionne selon une méthode participative qui coordonne les actions des différents secteurs, en fondant son action sur la réflexion et la participation des maîtres, des professeurs, des équipes directives, des inspecteurs et des référents de centres communautaires, des animateurs de quartiers et des professionnels d'autres institutions. Cette manière de procéder continue de constituer le principal atout de ce programme. Les expériences qu'a connues notre pays ces dernières années ont approfondi les inégalités et l'exclusion sociale et ont mis en évidence que les désirs et les idées d'une minorité ne suffisent pas et que, pour obtenir les changements désirés, il faut créer des espaces de débat et susciter des engagements partagés. »

- dares, artistiques, culturelles et tournées vers la communauté ;
- intégrer à l'école des enfants et des jeunes restés à l'écart du système éducatif ;
- aider les initiatives pédagogiques scolaires ;
- aider à l'exercice du métier d'enseignant ;
- renforcer le lien entre l'école et la communauté ;
- apporter des ressources matérielles aux écoles ;
- rendre à nouveau fonctionnelle l'infrastructure scolaire, entre autres.

Dans ce type d'initiatives, apparaît un nouveau mode de conception et de gestion. Le pari est celui d'un travail participatif où ne priment ni le savoir expert, ni les exécutants politiquement neutres, mais qui mobilise les maîtres, les directeurs et inspecteurs des districts les plus affectés qui, joints aux organisations de la communauté, construisent différents projets pour apporter des réponses neuves à de vieux problèmes.

Prenant en compte certains succès de ces expériences et les généralisant à tout le pays, le ministère de l'Éducation, de la Science et de la Technologie développe, à travers différents programmes, une politique de promotion de l'égalité éducative. Parmi ceux-ci, le *Programme intégral pour l'égalité éducative* (PIEE) et le *Programme national d'inclusion éducative* (PNIE). Le PIEE vise à garantir l'égalité des chances éducatives pour accéder au système éducatif, y circuler et s'y maintenir en assurant, grâce à la qualité et à l'excellence de l'offre scolaire, la possibilité de réaliser un parcours riche en expériences d'apprentissage. Le PNIE se propose de répondre au problème de l'exclusion éducative et sociale des enfants et adolescents qui restent à l'écart du système scolaire. Son objectif central est d'inclure dans l'école ceux qui, pour divers motifs, n'ont jamais commencé d'études ou les ont abandonnées.

Dans ces deux programmes, et dans la ligne de travail des initiatives précédemment mentionnées, priorité a été donnée au travail associatif, intra- ou inter- institutionnel. Sont mobilisées des directions gouvernementales, des personnes référentes des quartiers et des organisations communautaires. Ensemble ils définissent les problèmes prioritaires et élaborent des propositions pédagogiques. Leur conviction est que l'éducation ne relève pas que de l'école et qu'il est nécessaire, par un travail conjoint, de créer des espaces éducatifs communautaires

PIEE, Programme intégral pour l'égalité éducative

C'est un programme national qui a débuté vers le milieu de 2004. Il se propose essentiellement de renforcer les institutions éducatives primaires urbaines (*Éducation générale de base 1 et 2*) qui concernent la population d'enfants en situation de grande vulnérabilité sociale. 2 145 écoles participent actuellement à ce programme. Le PIEE est conçu en consonance avec les objectifs généraux de la politique nationale : l'inclusion, l'exercice des droits et, parmi eux, le droit à l'éducation. Dans cette perspective, le programme considère que l'éducation est un droit social universel auquel tous les enfants doivent pouvoir accéder et il assure que l'État en est le principal garant. Dans ce cadre et sous la forme d'une équipe fédérale, le PIEE travaille à l'égalité éducative en distribuant des biens matériels et symboliques.

Une équipe fédérale

Le PIEE est constitué d'une équipe de référents et d'assistants pédagogiques qui, en lien avec l'équipe nationale, oriente et définit le déroulement du programme. Ainsi, dans chaque juridiction, les écoles sont accompagnées par ces équipes locales qui initient des actions avec la communauté et d'autres organismes en fonction du projet fondamental du PIEE, « renforcer l'école, faire la meilleure école pour ceux qui en ont le plus besoin ».

Des biens matériels

Le PIEE envoie des livres aux écoles (des bibliothèques de 500 exemplaires), des équipements informatiques. Il fournit un subside de 5 000 pesos par an pour que chaque école conçoive, définisse et mette en œuvre une initiative pédagogique.

Des biens symboliques

Le PIEE organise, promeut et alimente des rencontres de formation et de développement professionnel (nationales, régionales, interprovinciales et locales) entre enseignants, directeurs et équipes techniques des ministères de chaque juridiction. On échange des expériences, on compare les biens matériels à distribuer, on organise des activités pédagogiques grâce à ces moyens. Des débats naissent sur la politique éducative à ses différents niveaux d'expression (macro et micropolitique).

pour accompagner la scolarité des enfants ou constituer le premier contact avec des espaces éducatifs. Il n'est plus possible de penser que l'éducation, spécialement dans des secteurs de grande pauvreté, ne passe que par une institution se contentant d'attendre que les enfants viennent à elle. Pour que l'exclusion ne domine pas totalement, il est de la responsabilité collective d'inventer des pratiques globales et associées qui essaient dans des lieux multiples. Ainsi il importe de créer un large environnement éducatif, fonctionnant comme instance de participation communautaire et de collaboration et appuyant le travail d'enseignement. En ce sens, et pour parvenir à l'équité distributive garantissant l'égalité des chances sociales et éducatives, on a favorisé l'articulation entre les différents secteurs chargés de la gestion des politiques publiques.

L'existence de ce type de programmes a sans doute, dans le cadre du déclin de l'État, mis en question le modèle d'une politique éducative commune. Il faut bien admettre aussi que les politiques uniques des systèmes éducatifs ne parviennent pas à procurer

l'égalité d'éducation pour tous (de nombreux enfants apprennent moins ou sont expulsés par le système). C'est pourquoi il importe de construire, de manière responsable, des politiques d'égalité en veillant aux risques d'une vision ethnocentrique de la compensation comme à ceux de la création d'espaces parallèles stigmatisants tendant à se perpétuer, sans mettre fin à l'injustice de l'inégalité. Face à tant d'injustices, l'État doit prendre la responsabilité de donner plus à ceux qui ont moins, mais toujours à partir d'une exigence commune pour tous. Sans oublier que ces politiques ne doivent voir le jour que dans l'espoir qu'elles disparaissent rapidement. ■

1. L'Argentine étant un état fédéral, il existe, à côté du ministère national, des ministères provinciaux de l'éducation.

2. in *Tutelados y Asistidos* (Tuteurs et assistés), Paidós, 2000, p. 149.